

DIRECTION DES FINANCES

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : DFIN01-VHM/JL/VG/KBG

DECISION N° 2023/27 - Demande de subvention Isolation thermique par l'extérieur et création d'un bâtiment écologique périscolaire de l'Ecole élémentaire Victor Hugo

Le Maire de Grand-Couronne,

Vu L'article L2122-22,26° du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délégation consentie par le conseil municipal de Grand-Couronne au maire en date du 16 juillet 2020 ;

Vu la délibération du 9 novembre 2021 modifiant la délibération du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil Municipal au Maire

Vu la délibération du conseil municipal du 15 mars 2022 portant délégation du Conseil Municipal au Maire, en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT, 26°, délègue au maire la possibilité de solliciter des fonds de concours auprès de tous les financeurs.

Dans la continuité du souhait de la ville de rénover énergétiquement ses bâtiments, l'école Victor Hugo élémentaire soumis au dispositif éco énergie tertiaire décrit dans le décret tertiaire, bénéficiera d'une isolation par l'extérieur.

Un bâtiment écologique d'accueil périscolaire neuf de 150 m² au sol, est ajouté à ce projet, avec comme but de réemployer une majorité des matériaux qui le composera afin de s'inscrire dans une démarche environnementale.

A ce stade, ce projet s'évalue à 611 089,00€ HT comprenant l'isolation par bardage rapporté en plaques Trespa Méteon exterior, d'une étanchéité sur casquette béton, bandeaux métalliques, , peinture de façades, sur boiserie et sur supports métaux ferreux ainsi que la création d'un bâtiment périscolaire écologique dans la cour haute.

Cette opération est éligible au titre des subventions ou des fonds de concours du FACIL de la Métropole Rouen Normandie et son montant s'élève à 611 089,00€ HT soit 733 306,80 € TTC.

DIRECTION DES FINANCES

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : DFIN01-VHM/JL/VG/KBG

A cet effet, le plan de financement est donc le suivant :

Projet : Isolation thermique par l'extérieur école V. HUGO et un bâtiment écologique	Montant HT de l'opération
Isolation par bardage rapporté aux plaques	324 224,00 €
Bâtiment périscolaire écologique	268 268,00 €
Etudes thermiques et architecte	18 597,00 €
TOTAL	611 089.00 €

Considérant les dépenses d'un montant de 611 089,00 € HT pour le projet de réalisation de l'isolation thermique par l'extérieur de l'Ecole Victor Hugo élémentaire ainsi que la création d'un bâtiment périscolaire écologique.

Décide,

De solliciter aux montants les plus élevés, les subventions et fonds de concours du FACIL de la Métropole Rouen Normandie pour cet investissement évalué à 611 089,00 € HT.

Fait à Grand-Couronne, le 19 octobre 2023

Julie LESAGE

Maire

Conseillère départementale

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217603190-20231023-DEC-2023-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2023

Affichage : 24/10/2023